

# L'homme et la femme que dussent garder la chèvre

Autor(en): [s.n.]

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **18 (1880)**

Heft 32

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-185876>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

réflexions qu'on va lire, et que nous empruntons au *Petit Marseillais* :

On va distribuer des drapeaux !

Et malgré moi, cette fête prochaine m'attriste, car elle me rappelle une autre distribution de drapeaux à une époque où j'avais trente-deux années de moins... et un bonnet à poils !

Bien peu de mes contemporains doivent se souvenir de la fête du 20 avril 1848.

Le gouvernement provisoire avait eu aussi l'idée de distribuer des drapeaux à l'armée et à la garde nationale en ce jour qu'on baptisa du nom de *Fête de la Fraternité*.

Seulement, avant de distribuer des drapeaux, on avait commencé par distribuer des fusils à qui en avait voulu venir chercher un à sa mairie.

Que de fusils, ce jour là, grands dieux ! La file s'étendait de Bercy à l'Arc de l'Etoile, où se tenait le gouvernement provisoire, grave et... fatigué, car il avait eu d'abord à vider la question ardue de savoir s'il porterait l'écharpe tricolore en sautoir ou s'il se l'appliquerait sur le ventre. — Disons tout de suite que le ventre n'eut pas gain de cause.

Oh ! oui, que de fusils ont pris l'air en ce jour, qui était un jeudi-saint. — *Dix lieues de baïonnettes !* disait le lendemain un journal dont l'enthousiasme ne se rendait pas bien compte de la distance entre Bercy et l'Arc de l'Etoile.

Il est vrai qu'à pas mal de ces baïonnettes étaient enfilés des pains, des cervelas, des jambonneaux, qui égayaient ce que pouvait avoir de trop imposant cette forêt de lardoires à viande humaine.

Nous étions 400,000 hommes à cette promenade de Longchamp d'un nouveau genre, à cette *fête de la Fraternité*, où l'on beuglait à l'envie : Vive la ligne ! Vive la garde nationale ! — C'était fini ; on pouvait s'embrasser ; l'ère de la concorde s'ouvrait ; tous frères ! — *La colombe peut sortir de l'arche !* annonça le lendemain un journal qui, pour ne pas avoir l'air trop officieux, tança vertement le gouvernement provisoire de ne s'être pas mis l'écharpe tricolore sur le ventre.

Ce fut là, j'ose l'avancer, la dernière grande journée de la garde nationale ; car, pour la dernière fois, elle y exhiba ses bonnets à poils.

O mon bonnet à poils ! je l'avais acheté chez un fourreur de la rue Vivienne, qui, pour me le vendre plus cher, m'affirma que l'ours, dont la fourrure allait parer ma tête, avait été tué par Nicolas, le czar de toutes les Russies.

Que c'était donc beau le bonnet à poils ! Beau et incommode... tellement incommode que j'avais pris l'habitude de le porter sous mon bras, ce qui excitait l'indignation de toute ma compagnie... par laquelle j'étais traité avec cette considération particulière qui est vouée aux brebis galeuses, attendu que, même en raisonnant, je n'avais pu me résoudre à prendre la garde nationale au sérieux.

Et, pour mon malheur, j'étais tombé dans une compagnie où chacun avait à cœur d'être encore plus soldat que dans la ligne. Quand la Révolution de février arriva, ma compagnie était en instance pour obtenir du ministre de la guerre la faveur d'être autorisée à porter le sac!!!

— Obtiendrions-nous le sac, capitaine ? demandait-on anxieusement à tout bout de champ, à cet officier qui, dans la vie privée, était pharmacien.

Alors le pharmacien prenait un air grave, levait les épaules pour indiquer que cette faveur d'obtenir le sac était tout un monde à soulever et répondait l'oeil vague, comme s'il sondait l'avenir :

— Je l'espère !

Et celui qui avait obtenu cette bonne réponse allait raviver l'espérance des autres... tout en baissant la voix quand j'étais à portée d'entendre, car, au dire général, j'étais la honte de cette compagnie modèle... Jamais au pas dans le rang ! Toujours le fusil en bandoulière ! Cravate légère au lieu du carcan en crinoline ! Faux-col visible ! Mauvais factionnaire ! Portant le bonnet à poils sous le bras. Et si peu imbu du respect de la hiérarchie militaire, que toutes mes phrases au capitaine commençaient par : « Mon cher pharmacien ! » ce qui, je l'avoue, était lâche de ma part ; car ne prenant jamais des drogues chez lui, je le mettais dans l'impossibilité de se venger.

Si quelqu'un a maudit la Révolution de février, à coup sûr, c'est moi ; car la somme de mes condamnations à la salle des haricots allait atteindre le total qui me donnait droit à être déclaré indigne de servir plus longtemps dans cette milice bourgeoise dont la plus grande mission... toute de confiance, du reste, car Louis-Philippe avait souci de flatter la bourgeoisie... était d'empêcher d'entrer les chiens aux Tuileries.

Aussi comprendra-t-on ma fureur quand, à la veille d'un droit acquis, la Révolution vint *passer l'éponge sur le passé*. Du coup, elle me supprimait toutes mes condamnations ! C'était à recommencer !

A cette distribution de drapeaux d'avril 1848, ce qui me consola de prendre part, l'uniforme au dos, à la *fête de la Fraternité*, ce fut le désespoir de ma compagnie modèle d'avoir à recevoir dans ses rangs tous les *bisets* que le fusil distribué à la mairie faisait figurer dans la revue.... Avoir eu l'espoir d'obtenir le sac et être contraints d'accepter des bisets... des taches d'huile sur la soie !... Combien le pharmacien dut souffrir quand, après avoir commandé : « Arme sur l'épaule droite ! » il entendit des voix qui lui criaient avec une familiarité d'à-propos, puisqu'on était à la fête de la Fraternité :

— Ah ! dis donc, l'enflé ! tu vas nous faire perdre nos cervelas !

Car, au-dessus des bonnets à poil de la cohorte sainte, se balançaient gracieusement des charcuteries diverses, enfilées dans les baïonnettes des bisets ; il me souvient d'un garçon boucher qui, tablier au ventre, était venu tenant un énorme chien en laisse et qui répétait au capitaine :

— Vous qui n'avez pas de fusil à trimballer, conduisez donc ma bête.... Pauvre animal ! il serait resté seul à la maison, je l'ai amené pour le distraire.

Et il n'était pas au bout de ses peines, l'infortuné pharmacien !

La compagnie était partie à six heures du matin du boulevard Poissonnière, son quartier. On nous avait fait descendre jusqu'à la Seine, puis remonter jusqu'à Bercy où nous avions pris la file qui suivait les boulevards. Il pleuvait assez fort, quand, après huit heures de marche, la compagnie repassa dans son quartier, sur son boulevard. Tous les bisets rentrèrent au logis pour remplacer leur fusil par un parapluie et revinrent prendre leur place dans les rangs. — Cette substitution fut, du reste, d'une importance médiocre, car, à notre arrivée devant le gouvernement provisoire, il était dix heures du soir. — Marrast était à bout de voix, Lamartine n'avait plus de souffle ; Ledru-Rollin était exténué. — Ce fut, je crois, Crémieux qui, au milieu de l'obscurité, prenant nos parapluies pour des baïonnettes, recommença pour nous le thème sur lequel s'étaient époumonnés ses collègues, en nous vantant cette grande démonstration armée de 400,000 hommes qui, disait-il, « dépassait toutes les fictions de l'Iliade. »

Enfin, nous eûmes notre drapeau.

### L'hommo et la fenna que dussont gardâ la tchivra.

Vaitsé z'ein iena que m'a étâ contâie pè l'ami Melequiet, que l'est don bin vretâblia.

Lâi avâi on hommo qu'avâi onna fenna et onna tchivra. Cllia cabra lâo baillivè dè la couson la demeindze matin, kâ cé dzo quie la faillâi menâ ein tsamp, et ni l'hommo, ni la fenna ne sè tsaillessont dè lâi allâ. L'étiot adé à sè tsermailli po savâi quoui âodrâi fère brottâ cllia pourra bête. On deçando né, ein alleint drumi, faillâi savâi lo quin dâi dou dévetràî allâ, et vu que nion n'étâi décidâ, convegniront que lo premi que derâi on mot lo leindéman matin dévessâi allâ preindrè la cabra, et s'eindormont coumeint dou benhirâo. La demeindze matin, sè reveillont prâo dè bou'nâora, et tsacon atteindâi que l'autro lâi diessè dè sè levâ,

mâ diabe la mi qu'èin eût ion qu'âovre lo bè ; 6 hâorès, 7 hâorès, 8 hâorès et mémameint n'hâorès seniront et rabattiront âo relodzo, sein que l'aus-sont de on mot, et l'étiot adé âo lhi ; n'iavâi què la pourra tchîvra que bêlâvè dein l'ébouaton.

Tot parâi lè vesins s'ébâyront dè cein que ni l'homo, ni la fenna ne saillessont ; ye vont tapâ à la porta, mâ nion ne repond ; vont guegni pè la fenétra et lè vayont ti dou âo lhi, tot reveilli, mâ que ne repondont rein quand on lè criè. Adon lè vesins vont criâ lo martsau qu'étâi on pou mâidzo et que sè cognessâi gaillâ po lè tsévaux et po lè vatsès ; l'épéclliot on carreau à la fenétra po poâi eintrâ tsi clliâo qu'on créyâi malâdo, et quand sont dedein, lè dou gaillâ lè vouâtivont bin, mâ sein pipâ lo mot.

— Lè faut sagni ! se fe lo martsau, et coumeint la fenna cutsivè à la rietta et l'hommo âo bord dâo lhi, lo martsau recoussè la mandze dè tsmise à l'hommo et lâi fot on coup dè lancetta âo bré, que l'est bintout tot einsagnolâ. Ne desâi adé rein, ni sa fenna non plie.

— Bailli-mè vito 'na bouna patta po lâi invor-tollhi lo bré, se fe lo martsau.

Adon ion dâi vesins qu'étâi quie, preind dâi tail-leints, eimpougnè onna tsemise dè fenna, peindia à l'engon dâo gardaroba et allâvè ein copâ onna beinda, quand la fenna lâi criè :

— Eh ! à Dieu mè reindo ! l'est ma meillâo tse-mise, la copâ pas !

— Ah ! t'as devesâ la premire ; se lâi fâ se n'hommo, eh bin ! t'âodré gardâ la tchîvre. Ora, frou ! et vo z'autro, laissi-no tranquillo et allâ vo z'ein !

Lè vesins s'ein alliront ein sè deseint : Sont fous ! et on momeint après, la fenna menâvè la cabra ein tsamp.

### Le vieux célibataire.

« A chacun son avis dans ce monde où nous sommes ! »  
A l'appui du proverbe on n'a qu'à consulter  
Sur tel ou tel sujet, deux femmes ou deux hommes,  
Prenons l'hymen. L'un dit : « Comme il sait m'enchanter ! »  
L'autre répond : « A moi, jamais il ne sut plaire. »  
Un autre encor s'en moque et n'en veut point goûter.  
Lecteurs, écoutez donc ce que peut vous conter  
Un pauvre vieux célibataire !

Hélas ! quel est mon triste sort ?  
Chacun me fuit ou m'abandonne,  
Je ne suis aimé de personne,  
Errant, sans appui, sans support.  
Dans ma demeure solitaire,  
L'ennui me presse à chaque instant,  
Et je répète en sanglottant :  
Plaiguez le vieux célibataire !

Seul, toujours seul à mon foyer,  
Où le silence me torture,  
Combien je sens que ma nature  
Aurait besoin de s'égayer !  
En vain j'attends, en vain j'espère,  
Nul ne vient combler mes désirs  
Et nul ne comprend mes soupirs :  
Plaiguez le vieux célibataire !

Rien ne me plaît, mais tout m'aigrît ;  
Et si parfois je fais un songe,  
C'est encore le mal qui me ronge  
Qui se présente à mon esprit.  
Mes habits prouvent ma misère :  
Les lambeaux, la boue et les trous  
S'y sont donnés le rendez-vous !...  
Plaiguez le vieux célibataire !

Mes regrets et ma sombre humeur  
Font plaisir à la jeune fille ;  
Et quand je tire mon aiguille,  
Elle se rit de ma lenteur....  
« Ce nigaud ne sut jamais plaire,  
Murmure-t-elle, et sur ma foi,  
Garçons et filles, comme moi  
Plaiguez le vieux célibataire ! »

Obscur et sans postérité,  
Bientôt mon nom va disparaître,  
J'aurais mieux fait de ne pas naître,  
Mais on ne m'a pas consulté....  
Si je savais au moins me taire  
Et de mon sort me contenter,  
Mais je commence à radoter....  
Plaiguez le vieux célibataire !

Enfin, je le répète à tous,  
Tous ceux que mon sort intéresse :  
Durant le temps de la jeunesse,  
Mariez-vous ! mariez-vous !  
Et sur ma pierre tumulaire,  
Pour un exemple aux jeunes gens,  
Qu'on grave ces mots indulgents :  
« Plaiguez le vieux célibataire ! »

Vallorbes, 31 juillet 1880.

H. MAGNENAT, cloutier.

On raconte cette gaie aventure d'enfance du général Aymard, gouverneur de Paris, qui vient de mourir :

« Vers 1827, le futur général, qui avait alors de six à sept ans, habitait avec sa famille dans le département de l'Aude, à Villemonstausson, où il était né.

» Dès cette époque, il avait des goûts militaires si caractérisés qu'on ne rencontrait que lui dans les escaliers, chevauchant sur un manche à balai, et coiffé d'un chapeau de papier dans lequel il avait emmanché un vieux plumeau.

» Avec cela, batailleur en diable, rentrant presque toujours avec un œil poché ou une mèche de cheveux en moins.

» Un jour, il faillit même être dévoré par un énorme chien de Terre-Neuve, sur lequel il avait voulu monter pour passer plus solennellement la revue des gamins de Villemonstausson.

« Seulement, — car il y a ici un seulement, comme en toute chose, — l'apprenti soldat était d'avis que la gloire va bien avec les douceurs. Les douceurs sous toutes les formes, depuis le simple morceau de sucre, jusqu'aux pots de confiture de la plus grande taille. Aussi la baronne Aymard était-elle obligée d'exercer une surveillance incessante sur son fils, qui prenait d'assaut les buffets les mieux fermés et escaladait toutes les armoires comme de simples Mamelons-Verts.

» Généralement, on enfermait le coupable dans sa chambre pour le punir ; mais il trouvait toujours